



Bulletin

Association des retraités de la
Banque Laurentienne
et de ses filiales participantes

Juillet 2008

L'ASSEMBLÉE GÉNÉRALE 2008 RECONDUIT SON CONSEIL D'ADMINISTRATION POUR UN NOUVEAU TERME DE 2 ANS (2007 à 2009)



Dans l'ordre habituel : Yvon C. Rivard, président; Léo Labelle, directeur; Carmelle Morin, secrétaire; Aimé Jolicoeur, vice-président; Gisèle Daoust, directrice; Raymond Larivée, trésorier et Michel Lacasse, directeur.



**Les membres du Conseil de l'Association
vous souhaitent un été des plus radieux
rempli d'agréables sorties en plein air.**



Rétrospective 2007

Le président de l'Association a débuté son rapport lors de l'assemblée annuelle du 14 mai dernier en indiquant que l'année passée il avait terminé son rapport en faisant état de la rencontre du COMITÉ CONSULTATIF qui a eu lieu le 15 décembre 2006 et que cette année il **va présenter les recommandations** qui ont été retenues par les membres du Conseil lors de la réunion régulière de janvier 2007:

1- Faire un rappel aux membres en début d'année afin de ne pas oublier de réclamer le remboursement pour les frais médicaux. **Un BULLETIN a été expédié en janvier 2007.**

2- Utiliser Internet afin d'informer nos membres. **L'envoi des communiqués se fait par internet depuis le 16 février 2007. Les membres qui n'ont pas l'internet continuent de recevoir la documentation par courrier régulier.**

3- Faire une invitation spéciale aux membres du Trust à assister à une activité. **Nous avons répondu à cette demande le 1^{er} mars 2007 lors de l'invitation au buffet-spectacle du Casino.**

4- Plusieurs questions ont été soulevées quant aux lois fiscales et au droit de partage des revenus de retraite. **Une conférence-fiscalité a été présentée le 13 mars 2007 en présence de 79 membres et 2 BULLETIN en ont fait mention en juillet 2007 et en février 2008, juste avant la production des déclarations d'impôts.**

5- Améliorations à apporter au souper-dansant versus celui de 2006. **La musique a été améliorée et le repas a été servi un peu plus tard en 2007.**

6- Offrir des billets pour une activité culturelle. **L'Association a fait tirer au sort 2 billets pour une soirée à l'Opéra de Montréal.**

En plus de cette réunion d'une journée entière, les membres du CONSEIL D'ADMINISTRATION se sont rencontrés à 9 autres reprises. Carmelle Morin a été dans l'impossibilité d'accomplir sa tâche de secrétaire pendant 6 mois pour des raisons de santé que vous connaissez tous. Le Conseil a demandé à Lorraine Nolin de travailler avec nous durant son absence et le président a profité de cette tribune pour la remercier au nom des membres et du Conseil de l'Association.

Malgré que la Banque a mis fin en avril 2007 aux travaux du COMITÉ DE RETRAITE du personnel de direction, cadre et cadre auxiliaire, le président a tenu à féliciter Léo Labelle pour l'excellent travail qu'il continue d'effectuer dans cet important dossier.

Lors de l'ASSEMBLÉE ANNUELLE, Jean-Jacques Dion a été réélu vérificateur et nous avons souligné le 75^{ième} anniversaire de naissance de 3 de nos membres en plus de souligner le centenaire de notre doyenne, madame Irène Cécyre.

Un nombre record de 24 ACTIVITÉS ont été préparés tout au long de l'année en plus de procéder au tirage au sort de 70 chèques-cadeaux remis à l'occasion de Noël et de publier le *BULLETIN* à 3 reprises.

Notre MEMBERSHIP a atteint 358 membres à la fin de 2007 suite à l'adhésion de 14 nouveaux membres, à la démission de 3 et au décès de 6 membres que nous déplorons: Patrick Farmer, Monique Dessureault, Lyse Desrochers, Louis St-Onge, Henriette Richer et Dominique Morin.

Dans le but de continuer à informer le mieux possible nos membres, les membres du Conseil ont accepté en septembre dernier l'invitation du Syndicat de nous offrir un espace sur son SITE WEB. « Le coin des retraités » est en fonction depuis décembre dernier et Michel Lacasse est le responsable de la mise-à-jour des documents auprès du Syndicat. **De plus, Yvon C. Rivard a tenu à souligner le travail minutieux de Michel qui a également mis sur pied en mai 2008 notre propre site internet à l'adresse suivante : arblfp.com**

Il a également remercié la Banque pour sa généreuse CONTRIBUTION ANNUELLE ainsi que l'Association des directeurs et le Syndicat pour leur contribution respective.

Le président a terminé en indiquant que ce rapport reflète bien la saine administration de votre Association et que nous essayons de vous en donner le plus possible pour votre argent. Chaque activité demande beaucoup d'énergie à la préparer et à la réaliser et chaque membre du Conseil y contribue par son dévouement. **Il les a présentés et les a remerciés pour leur travail et pour leur support.**

Statistiques intéressantes

Carmelle Morin, notre secrétaire, a concocté une série de statistiques concernant les membres de l'Association. Et voilà ce que ça donne :

372 membres au 13 mai 2008 :

- 192 hommes et 180 femmes.

23 de nos membres demeurent à plus de 100 km de Montréal. Ils proviennent des Antilles, des États-Unis, de l'Ontario et de partout à travers le Québec :

- 1 à Nassau, Bahamas, dans les Antilles - Claude Lussier
 - 1 en Floride, aux États-Unis - André Skene
 - 1 à Newmarket, Ontario - Evelyne Sabadin
 - 1 en Gaspésie - Cécile Marcoux à St-Elzéar de Bonaventure
 - 4 dans Les Laurentides
 - Lise Du Temple à Mont St-Michel, près de Mt-Laurier
 - Serge Létourneau à Mont-Tremblant
 - Lionel Malo à St-Faustin du lac Carré
 - Joseph Giuliano à Wentworth-Nord
 - 2 en Outaouais - Gérald Lamoureux à Aylmer
 - Pierre Cuerrier à Notre-Dame-de-la-Paix, au nord de Montebello
 - 2 en Mauricie - Mireille et Roméo Rhéaume à St-Narcisse
 - 7 dans les Cantons de l'Est
 - Jean-Marie Benson et François Perron à Sherbrooke
 - Fabien Brin et Jacques Parent à Fitch Bay
 - Claude Soucy à Canton de Magog
 - Robert Larocques à Bolton Est
 - André Letarte à Dunham
 - 1 au Centre du Québec
 - Lisette Simard à Bécancour
 - 3 dans Lanaudière
 - Gérard Marin à Notre-Dame de la Mercie
 - Normand Lemieux à Ste-Émilie de l'Énergie
 - Georges Provost à St-Damien de Brandon
- Et la majorité des membres habitent la Rive-Sud, la Rive-Nord, Laval et l'île de Montréal.

16 membres proviennent des Fiduciaires ou du Trust : (12 hommes et 4 femmes)

J.Noé Delorme, Monique Desjardins, Jean-Louis Durand, Maurice Fortier, Jacqueline Grégoire, Denyse Jasmin, Pierre Jones, Guy Lalonde, Gilles Laporte, Laurier Levac, Lionel Malo, Françoise Masson, Jean Mayer, Jean-Marie Poirier, Gerdal Racicot et Jean-Pierre Reinesch,

12 couples font partis de notre Association :

Marthe Houle/ Réjean Houle, Aimé Jolicoeur/ Jeanne D'Arc Jolicoeur, Michel Lacasse /Monique Lacasse, Lorraine Nolin/Pierre Nolin, Maurice Renaud/Monique Renaud, Mireille Rhéaume/ Roméo Rhéaume, Colette Charlebois /Gilles Lamontagne, Yvon Choquet /Monique L. Tourangeau, Claude Desmarais /Renée Roy, Huguette Dion Larrivée/Guy Larrivée, Louise Monette/Jean Riel, Yvon C. Rivard /Céline Vallée.

11 couples de frères, sœurs ou de frère et sœur :

dont 4 couples de frères : François et Michel Bernard, André et Réal Guilbault, Jacques et Jean Juneau ainsi que Michel et Réal Léveillé ;
4 couples de sœurs : Louise Cossette et Mireille Rhéaume, Louise et Françoise Dumoulin, Laurette et Thérèse Mondor, ainsi que Jeanne et Rollande Rondeau ;
3 couples de frère et sœur : Gilles Beausoleil et Monique Millaire, Marcel Colette et Hélène Colette Rossi ainsi que Huguette Dion Larrivée et Jean-Jacques Dion.

7 membres les plus jeunes :

Danielle Daviau, Ginette Hébert, Claudette Lamoureux, Doris Lefebvre, Thérèse Mondor, Johanne Parker et Marielle Thériault-Rouleau ; elles ont 53 et 54 ans.

6 noms de famille les plus populaires : (Ex-quo à 4) Bouchard, Gagné, Gauthier, Lalonde, Poirier et Roy.

6 plus anciens retraités :

Chez les femmes, ce sont Irène Cécyre, en janvier 1968, = 40 ans à la retraite et ensuite Françoise Caron en janvier 1976 = 32 ans à la retraite.

(suite à la page 7...)

Assemblée générale annuelle 2008

Le 14 mai dernier avait lieu l'assemblée générale de votre Association au Centre de réception Le Baron Royal de St-Léonard alors que plus de 135 membres se sont déplacés pour y assister.

Dans son message d'ouverture, le président Rivard a souhaité la bienvenue aux membres présents et il en a profité pour énumérer une série de statistiques qui ont été concoctées par Carmelle Morin, notre secrétaire et qui concernent l'ensemble de nos membres. (Voir l'article en pages 3 et 7).

Après avoir procédé à l'adoption de l'ordre du jour de l'assemblée et du procès-verbal de l'assemblée du 16 mai 2007, le président a ensuite présenté le rapport annuel des activités de l'année 2007. En terminant, il a mentionné que ce rapport reflète la saine administration de l'Association et il en a profité pour remercier les administrateurs pour leur dévouement, leur travail et leur support tout au long de la dernière année. (Voir l'article en page 2).

Le trésorier, Raymond Larivée, a fait accepter le rapport financier pour l'exercice se terminant le 31 décembre 2007 et qui affichait un léger déficit de 1 564,82\$. Tous les livres et documents avaient été vérifiés en début d'année par Jean-Jacques Dion, vérificateur de l'Association.

Léo Labelle, responsable du dossier du régime de retraite du personnel de direction, cadre et cadre auxiliaire et Yvon C. Rivard, représentant les retraités au comité de retraite du personnel syndiqué, ont poursuivi en faisant un rapport des deux régimes de retraite. (Voir l'article en page 8).

L'item suivant à l'ordre du jour consistait à l'adoption d'une résolution et d'un amendement aux règlements généraux dans le but de faire reconnaître l'apport de nos membres de 90 ans et plus. Ils ont été respectivement présentés par Michel Lacasse et Gisèle Daoust afin de faire désigner ces membres comme « **Membre à vie** » en plus de leur accorder un congé de cotisation à compter du mois suivant leur 90^{ème} anniversaire de naissance. La résolution

a également permis de rendre le même hommage à nos 5 membres qui ont actuellement plus de 90 ans. Cette résolution et cet amendement aux règlements généraux ont été acceptés avec beaucoup d'enthousiasme par l'assemblée. (Voir l'article en page 5).

Alors que les membres du Conseil se sont retirés de l'estrade afin de permettre la tenue des élections, Jean Bazinet a tenu à féliciter et à remercier les membres du Conseil pour le travail extraordinaire accompli par ceux-ci au cours de la dernière année. Les membres présents ont manifesté leur accord par leurs chaleureux applaudissements.

Par la suite, Paul Bouchard et Magali Cloutier ont agi à titre de président et de secrétaire d'élection.

Les sept membres sortants du Conseil d'administration ont été proposés par différents membres. Étant les seuls mis en nomination et ayant tous accepté de renouveler leur mandat pour un autre terme de 2 ans, ils ont été déclarés élus par le président d'élection.

Afin de continuer la coutume établie en 1998, le vice-président, Aimé Jolicoeur, s'est chargé de faire la présentation spéciale aux 5 membres qui auront 75 ans au cours de la présente année pendant que Gisèle Daoust remettait un cadeau-souvenir aux 3 membres présents. Quant aux 2 membres absentes, elles ont reçu leur cadeau à la maison. (Voir page 5).

Suite à la levée de l'assemblée, un copieux dîner, arrosé de bière et de vin, attendait les membres. Françoise Laporte et Ginette Lapointe représentant l'Association des directeurs ainsi que Daniel Larose et François Leduc du Syndicat nous ont honorés de leur présence. Finalement, nous avons procédé à la collecte de fonds qui, cette année, permettra de remettre la somme de 600\$ à la Société Alzheimer. Les 2 gagnants des reçus d'impôt ont été Jean-Louis Durand et Michel Leduc.

Par la suite, tous s'en sont retournés chez eux, bien satisfaits de leur journée.

75^{ième} Anniversaire de naissance

Le vice-président Aimé Jolicoeur s'est chargé de la présentation en soulignant que c'est depuis 1998 que l'Association offre un cadeau-souvenir aux membres qui célèbrent leur 75^{ième} anniversaire de naissance; mais que c'est depuis 2005 que nous donnons une plus grande visibilité à cet important événement en leur expédiant une invitation spéciale à assister à l'assemblée annuelle afin de les honorer publiquement.

Gérald CHAREST (12 mars), Jean-Paul BOLDUC (10 octobre) et J. Noé DELORME (13 novembre) ont été invités à se présenter à l'avant de la salle alors que Gisèle Daoust, directrice de l'Association, leur remettait leur cadeau-souvenir qui consiste en un stylo gravé à leur nom et un porte-clés à l'effigie

de l'Association ainsi qu'un chèque de 60.00\$, représentant un congé de cotisation pour une année.

Aimé Jolicoeur les a félicités et leur a souhaité un joyeux 75^{ième} anniversaire de naissance pendant que le trésorier, Raymond Larivée, leur offrait une coupe de champagne et que les membres présents leur chantaient : « **Mes chers amis, c'est votre tour de vous laisser parler d'amour...** » .

Monique DESJARDINS (10 février) ainsi que Hélène PERRIER (26 décembre) étaient absentes lors de la présentation. Elles ont reçu leur cadeau-souvenir directement à la maison.

Félicitations à nos heureux jubilaires!

Résolution pour « membres à vie »

Dans le but de faire reconnaître l'apport de ses membres de 90 ans et plus au sein de l'Association, les membres du Conseil vous ont expédié, en même temps que l'avis de convocation à l'Assemblée annuelle, une résolution et un amendement aux règlements généraux.

La résolution, présentée par Michel Lacasse au nom des membres du Conseil, prévoyait que l'on désigne « **membre à vie** » tout membre dès qu'il atteint l'âge de 90 ans et qu'on lui accorde un congé de cotisation à compter du mois suivant son 90^{ième} anniversaire de naissance tout en maintenant son privilège de participer aux activités de son choix.

La résolution prévoyait de plus que l'on reconnaisse immédiatement comme « **membres à vie** » les 5 membres qui ont actuellement plus de 90 ans et que leur congé de cotisation débute dès le 1^{er} juin prochain. Il s'agit de Irène Cécycy (3 décembre 1907, 100 ans), Edouard Gervais (17 août 1911, 96 ans), Fernand Richer (27 septembre 1911, 96 ans),

Rémi Tougas (26 octobre 1911, 96 ans), et Gabrielle McDonald (10 avril 1916, 92 ans).

L'amendement aux règlements généraux a ensuite été présenté par Gisèle Daoust au nom des membres du Conseil. Cet amendement avait pour but de venir confirmer dans les règlements généraux la volonté de reconnaître ces membres généraux et ces membres bénéficiaires comme « **membre à vie** » dès le mois suivant leur 90^{ième} anniversaire de naissance.

Cette résolution et cet amendement aux règlements généraux, tous deux soumis par le Conseil d'administration de votre Association, ont été acceptés avec beaucoup d'enthousiasme par l'assemblée et ont été adoptés à l'unanimité par les membres présents.

Une bonne raison de dire que l'ARBLFP s'occupe de ses aînés.

L'Écho des membres

80 ans, et puis après...

Le plongeon dans une autre décennie me porte à réfléchir : en voici le résultat en vrac

Par Jean-Louis Durand.

. On peut se sentir assez bien malgré l'âge mais les enfants ont le don de nous faire penser au vieillissement en voulant à tout prix nous épargner tout effort physique.

. Quand plus rien ne nous tente, c'est souvent le signe qu'une courte sieste redonnera l'enthousiasme. C'était du temps perdu hier; une nécessité aujourd'hui.

. Les vieux pour nous sont plus âgés que nous.

. C'est une période où on commence à chercher, à deviner quelle maladie aura raison de nous et à quel âge.

. On pousse à l'extrême les inventions technologiques mais les connaissances du comportement humain suivent-elles la parade ?

. Quand nous entreprenons un projet hors de l'ordinaire comme un grand voyage ou un projet de vacances, je me pose toujours la question : « Est-ce la dernière fois ? ».

. Mon objectif, il y a quelques années était de dépasser l'âge du décès de mon père (73 ans); ensuite, dépasser l'âge de la probabilité de vie des hommes qui est présentement aux environs de 80 ans. J'y suis. Le prochain objectif: atteindre l'âge du décès de ma mère (91 ans) est peut-être un peu exagéré mais s'il en faut un, même sans aucun contrôle, ce sera celui-là en autant que la santé ne soit pas trop hypothéquée.

. Une autre renonciation à prévoir bientôt, c'est inéluctable: il s'agit de la voiture qui est probablement la dernière. Je ne dis que la faute dépend des jeunes conducteurs qui font fi des règlements de la circulation et nous donnent la frousse de bien des manières. Et moi, je dois sûrement être moins vite sur mes patins.

. On se moque des trous de mémoire en faisant allusion à une certaine maladie. Quand cela devient fréquent, coûteux et dérangeant, on ne rit plus... Et on

cherche sans trop de succès, des moyens pour éviter la répétition.

. La sagesse est l'attribut des gens âgés, semble-t-il; ont-ils vraiment du mérite, ne pouvant plus se permettre des extravagances ?

. Me rendre à cet âge dans une forme enviable est dû, je pense, à des gènes de famille favorables et à une saine alimentation, équilibrée et savoureuse confectionnée par Suzanne avec une passion évidente pour cette activité. C'est si vrai qu'une invitation à manger au restaurant n'aura pas autant d'éclat que pour d'autres personnes. Je dois ajouter qu'un bon dosage d'exercices physiques dont la marche rapide et le tennis n'ont sûrement pas nui dans cette démarche de santé.

. Un autre facteur non négligeable est sans contredit une vie familiale très heureuse. Et, ce qui nous réjouit le plus présentement est de constater le bel esprit d'entraide et d'harmonie qui existe entre les enfants. Ce qui nous rassure pour l'avenir. Ce sera leur héritage le plus précieux à notre égard et c'est énorme.

. La nécrologie nous attrape comme lecteur assidu. On remarque toujours le départ des plus jeunes que nous.

. Avec cette pensée du temps qu'il nous reste, on voudrait profiter pleinement des jours à venir mais par ailleurs, l'énergie, l'endurance ont bien diminuées. Il faut surnager entre les deux situations sans maugréer.

. Quant à mon sport favori, le tennis, je le pratique depuis 60 ans et je continue mais en mettant la pédale douce. La stratégie est là, la variété des coups aussi. Seul le souffle a diminué et je ne tente rien pour rejoindre une balle à 10 pieds et plus de moi. C'est un boni même si ce n'est qu'en double. C'est pourquoi qu'une demi-finale ou une finale d'un tournoi de Grand Chelem à la T.V. est un spectacle incontournable.

. Il est certain: ma retraite du tennis est proche. Heureusement mes 2 autres hobbies préférés soit l'écriture et la lecture pourront s'exercer encore un certain temps.

L'Écho des membres... (suite)

Lus quelque part avec beaucoup d'intérêt... Par Jean-Louis Durand

- Le vieillissement c'est lorsque l'on commence à se dire : «Je ne me suis jamais senti aussi jeune».
- Le pire quand on vieillit, c'est d'avoir à subir les conseils de ses enfants.
- L'idée de vivre longtemps plaît à tout le monde, mais paradoxalement, l'idée de vieillir ne plaît à personne.
- La bonne nouvelle, c'est que l'espérance de vie augmente ; la mauvaise, que les années supplémentaires sont parfois de trop.
- Nous désirons tous atteindre la vieillesse et nous refusons tous d'y être parvenus.
- Le deuxième chapitre de l'existence contient plus de souffrance que de bonheur.
- Tout le monde voudrait vivre longtemps mais personne ne voudrait être vieux.
- Ne pas épouser une jeune femme. Ne pas chercher la compagnie des jeunes à moins qu'ils le désirent réellement. Ne pas être acariâtre, morose ou soupçonneux. Ne jamais répéter la même histoire aux mêmes personnes. Ne pas vouloir passer pour un homme qui observe toutes ces règles de peur de n'en observer aucune.
- Les vieux ont oublié plus que les jeunes n'en savent.
- Il y a quatre espèces de gens âgés, dit une vieille maxime : il y a ceux qui ont le cœur sec et sans amour, ceux qui ont les honneurs, ceux qui ont l'intelligence et ceux qui ont l'expérience ; mais des vieillards avant l'âge, il n'y a qu'une seule espèce : ceux qui ne sont bons à rien.

Statistiques intéressantes... (suite de la page 3)

Chez les hommes, ce sont Fernand Richer en octobre 1974 ainsi qu'Edouard Gervais en mars 1976, Julien Telmosse en juin 1976 et Rémi Tougas en novembre 1976 = plus de 31 ans à la retraite.

5 membres les plus âgés : (plus de 90 ans)

Chez les femmes, Irène Cécylre née en 1907 = 100 ans et Gabrielle McDonald en 1916.

Et chez les hommes, Edouard Gervais, Fernand Richer et Rémi Tougas nés en 1911.

4 membres sont originaires de La Financière-Coopérants :

Alain Brière, Rock Dumais, Royal Gouin et Gérald Lamoureux.

3 derniers membres entrés en mai 2008 :

Colette Charlebois, Gilles Lamontagne et Doris Lefebvre (+ une autre plus tard).

3 Parent qui ne sont pas parents entre eux :

Claude, Jacques et Fernande.

3 sœurs : (Jetté)

Rollande Blouin, Nicole Quesnel et Lisette Simard.

2 prénoms les plus usuels :

Hommes : 12 Claude; Femmes : 12 Monique.

2 membres ont le même nom :

Guy Lalonde provient du Trust et Guy D. Lalonde de la Banque.

1 est la plus renommée :

Marguerite Bourgeois (membre depuis le 14 mai)

1 père retraité dont le fils est également retraité :

Jean et Robert Mercure.

Mais 1 seul est le plus important :

Et c'est chacun et chacune de vous qui êtes membre de l'Association.

Par Carmelle Morin.

Les régimes de retraites

Lors de la dernière assemblée annuelle Léo Labelle, responsable du dossier régime de retraite pour le personnel de direction, cadre et cadre auxiliaire, et Yvon C. Rivard, représentant les retraités au comité du personnel syndiqué, ont mentionné que le rendement de la caisse globale était de 2,2% en 2007.

En vertu de l'hypothèse de rendement de 6,5% utilisé par l'actuaire pour l'approche de continuité, il y aurait un manque à gagner de 6,450,000\$ au régime des directeurs et de 5,590,000\$ au régime des syndiqués tandis que le manque à gagner serait à 3,825,000\$ pour les directeurs et 3,315,000\$ pour les syndiqués en vertu de l'approche de solvabilité pour laquelle l'actuaire prévoit un taux de 4,75% si l'étude actuarielle avait eu lieu le 31 décembre 2007 puisque l'actuaire utilise ces taux pour les années 2007, 2008 et 2009.

Malgré que le bulletin de rendement des différents gestionnaires de la caisse indique une amélioration du 3^{ième} quartile en décembre 2006 au 2^{ième} quartile

en décembre 2007 avec le rendement de 2,2%, cela signifie que pour atteindre l'objectif de 6,5%, ils devront se surpasser et espérer une baisse de la valeur du dollar canadien pour cette période de 3 ans.

Dans un autre ordre d'idée, nous avons rencontré le président de la Banque le 25 mars dernier et nous lui avons demandé d'améliorer les rentes des retraités puisqu'aucun ajustement n'avait été effectué depuis 2001. Il nous a répondu être très préoccupé par les nouvelles normes comptables internationales qui régiront bientôt les régimes de retraite et par l'implication que cette gymnastique comptable pourrait avoir sur les états financiers de la Banque. Il préfère attendre avant de prendre position.

Il ne ferme pas la porte à un ajustement; mais, pas pour le moment.

PS: Vous avez reçu au début juin une correspondance de la Banque. Nous vous invitons à visiter le nouveau site internet de votre régime de retraite

Les successions

Lors de la rencontre du dernier Comité consultatif tenue en décembre 2006, il avait été demandé de fournir aux membres de l'information concernant les successions.

Toujours soucieux de vous fournir la meilleure information disponible, les membres du Conseil de votre Association ont mis la main sur l'édition 2008 d'une brochure de 48 pages préparée par Services Québec et qui s'intitule « **Que faire lors d'un décès** » dont nous joignons une copie à la présente.

Cette brochure contient 6 grands chapitres :

- 1- Mieux vaut prévoir;
- 2- Déclaration et inscription du décès;
- 3- Services funéraires et de sépulture;
- 4- Succession : démarches et intervenants;
- 5- Prestations, rentes et autres indemnités aux survivants;
- 6- Changements, transferts et annulations.

Nous vous suggérons de lire attentivement cette brochure et de prendre connaissance des différents détails qui vous touchent particulièrement tout comme si vous deviez régler votre propre succession

Nous considérons que cette démarche vous aidera et vous amènera à vous questionner et possiblement à modifier vos dernières volontés de façon à ne pas laisser de problèmes à vos héritiers.

Si vous n'avez pas de testament, **est-ce que vous désirez que l'État décide à votre place** de ce qui adviendra de vos biens et de vos avoirs?

Avec l'aide d'un notaire, vous arriverez facilement à y indiquer clairement vos dernières volontés.

Si vous avez des questions, veuillez communiquer avec un des membres du Conseil et nous verrons comment donner suite à ce dossier.